

Quotas de filières et féminisation : le verrouillage mécanique dans les BUT et BTS techniques

LA PROBLÉMATIQUE

Comment les quotas de bacheliers technologiques (STI2D) et professionnels figent la ségrégation de genre dans l'enseignement supérieur technique.

QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS

~ 10 %

Part des filles en STI2D — la série technologique qui alimente les BUT et BTS techniques

DEPP Note d'information 26.05, 2025

50 %

Quota minimal de bacheliers technologiques imposé dans chaque BUT depuis 2021

PLF 2024 PGM 150 · Loi ORE 2018 art. L.612-3

97 %

Proportion de BTS ayant un quota imposé de bacheliers professionnels en 2025

Comité éthique et scientifique Parcoursup, avril 2026

40 %

Quota moyen de bac pro imposé dans les BTS

Comité éthique Parcoursup 2026

Constat central : les quotas de la loi ORE (50 % de bacs technologiques en BUT, 40 % de bacs pro en BTS) n'ont pas d'effet de genre direct. Mais comme la STI2D est masculine à 90–93 % et la plupart des bacs pro industriels le sont à 85–97 %, ces quotas verrouillent mécaniquement la féminisation des filières techniques supérieures avant même que le recrutement ne commence.

LE DISPOSITIF LÉGAL : QUOTAS IMPOSÉS PAR LA LOI ORE 2018

Le point de départ est une politique publique aux intentions louables. Depuis la loi Fioraso de 2013, puis renforcée par la loi ORE du 8 mars 2018, les STS et IUT doivent accueillir respectivement un pourcentage minimal de bacheliers professionnels retenus et un pourcentage minimal de bacheliers technologiques retenus. Ces taux ne sont plus indicatifs — ils sont pris en compte par l'algorithme Parcoursup.

L'objectif était d'équité : les bacheliers technologiques et professionnels étaient massivement évincés par les bacheliers généraux qui, mieux préparés aux critères académiques formels, occupaient les places au détriment des publics pour lesquels ces formations avaient été conçues. La réforme BUT de 2021 a amplifié ce dispositif : la mise en place du BUT à la rentrée 2021 a imposé aux IUT un taux d'accueil de ces bacheliers technologiques à hauteur de 50 % des capacités d'accueil (PLF 2024, Programme 150).

Le résultat sur l'accès est positif et documenté : en 2024, 41 459 bacheliers technologiques ont reçu au moins une proposition en IUT, soit 50 % d'entre eux contre 38,1 % en 2018. La politique a atteint son objectif d'accès.

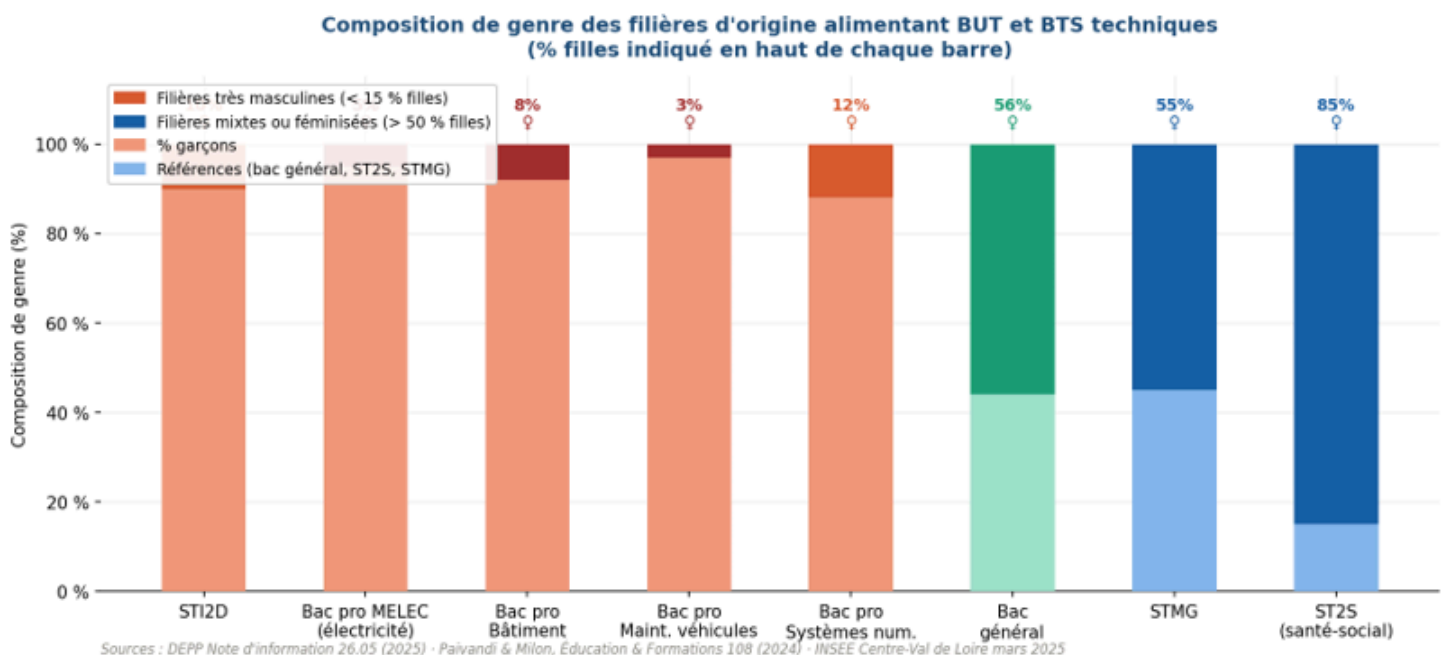
La question que personne ne s'est posée lors de la conception : quelle est la composition de genre de ces bacheliers technologiques ? L'impact sur la féminisation des formations n'a pas été évalué lors de l'élaboration de la loi ORE ni lors de la réforme BUT de 2021.

LA STI2D : UN VIVIER MASCULIN À 90 %

La DEPP fournit la réponse dans ses statistiques annuelles du baccalauréat. La série STI2D est essentiellement fréquentée par des garçons. Bien qu'en augmentation depuis la création de la série, la part des filles atteint tout juste 10 % (Note d'information 26.05, DEPP, 2025).

Paivandi et Milon (2024, Éducation & Formations n°108, DEPP-SIES) précisent la composition : la série STI2D est fortement masculinisée (93 % de garçons et 7 % de filles) tandis que la série ST2S, à l'inverse, est fortement féminisée (93 % de filles et 7 % de garçons).

Et les bacheliers STI2D se dirigent précisément vers les BUT et BTS techniques : selon l'INSEE (Centre-Val de Loire, mars 2025), les bacheliers de la série STI2D, la plus masculine, continuent leurs études en STS (44,8 %) ou en IUT (40,5 %). Autrement dit, 85 % des diplômés STI2D s'orientent directement vers les filières qui ont des quotas pour les accueillir — et ils sont garçons à 90–93 %.



Le graphique ci-dessus illustre le contraste frappant entre les séries qui alimentent les formations techniques : la STI2D et les bacs pro industriels (5–12 % de filles) d'un côté, le bac général (56 % de filles) et les séries ST2S/tertiaires de l'autre. Ce contraste est le point de départ du mécanisme de verrouillage.

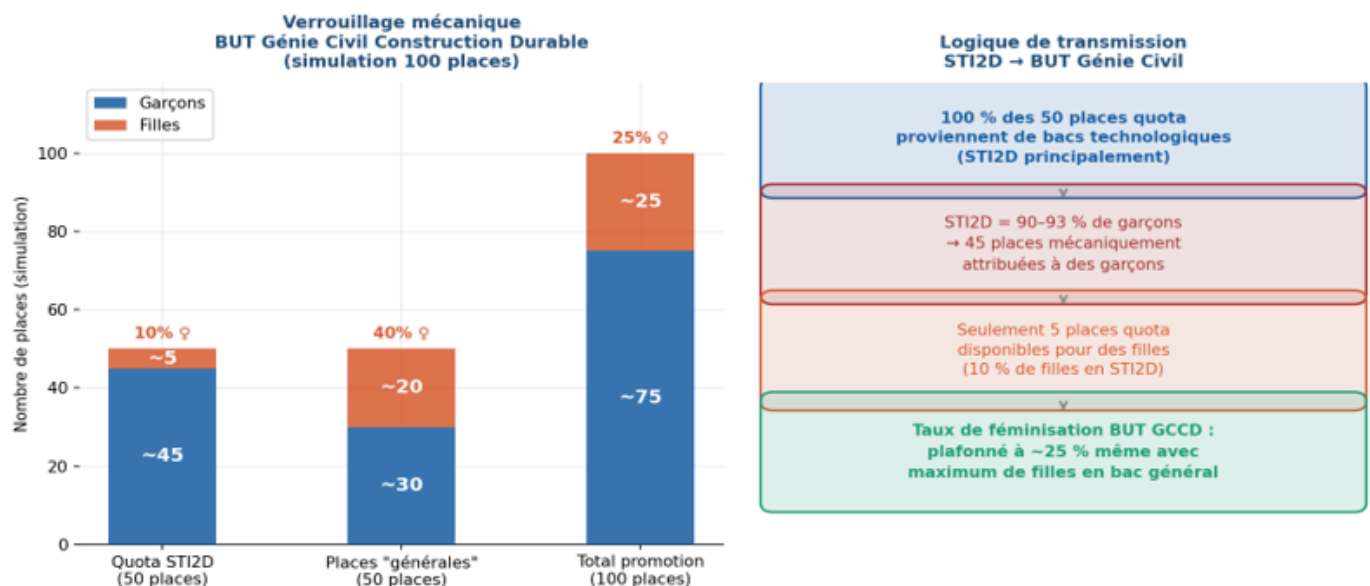
LA DÉMONSTRATION DU VERROUILLAGE MÉCANIQUE (BUT GÉNIE CIVIL)

Le BUT Génie Civil Construction Durable (GCCD) est l'exemple le plus explicite. Sa fiche Onisep indique comme bac cible : « titulaire d'un Bac Général, ou Bac Technologique STI2D ». La STI2D est le seul bac technologique cité. L'IUT de Saint-Nazaire confirme : bac public ciblé = « Titulaire d'un Bac Général, ou Bac Technologique STI2D ».

Simulation : promotion de 100 places, quota 50 % bacs technologiques

Quota bac technologique (50 places imposées) : ces 50 places sont pourvues à 90–93 % par des garçons issus de STI2D. Avant même d'examiner les dossiers, 45 places sur 100 sont mécaniquement attribuées à des garçons. 5 places au maximum iront à des filles issues de STI2D.

Quota ouvert (50 places restantes) : accessibles aux bacheliers généraux et autres profils. Les filles représentent 56 % de la terminale générale, mais leur auto-sélection vers le génie civil est très faible (le BTP recrute 13 % de femmes).



Sources : PLF 2024 PGM 150 (50 % bacheliers techno en BUT) - Loi ORE 2018 art. L.612-3 - DEPP Note 26.05 - Onisep / IUT Saint-Nazaire (STI2D = bac cible GCCD)

Le plafond de féminisation est mathématiquement fixé avant le recrutement : 45 % des 100 places sont mécaniquement attribuées à des garçons issus de STI2D. Même si toutes les places « générales » allaient à des filles, le BUT GCCD ne pourrait pas dépasser 55 % de femmes – et la réalité est très en deçà, à cause de l'auto-sélection genrée en bac général vers les filières du bâtiment.

Ce mécanisme est confirmé par l'Observatoire des métiers du BTP (mars 2026) : en 2024, les femmes représentent 13 % des salariés du bâtiment et des Travaux Publics, avec une progression continue depuis une dizaine d'années mais d'ampleur encore très limitée. Le vivier d'entrée (BUT, BTS) et le vivier de sortie (emploi BTP) sont cohérents – et tous deux contraints par le même mécanisme en amont.

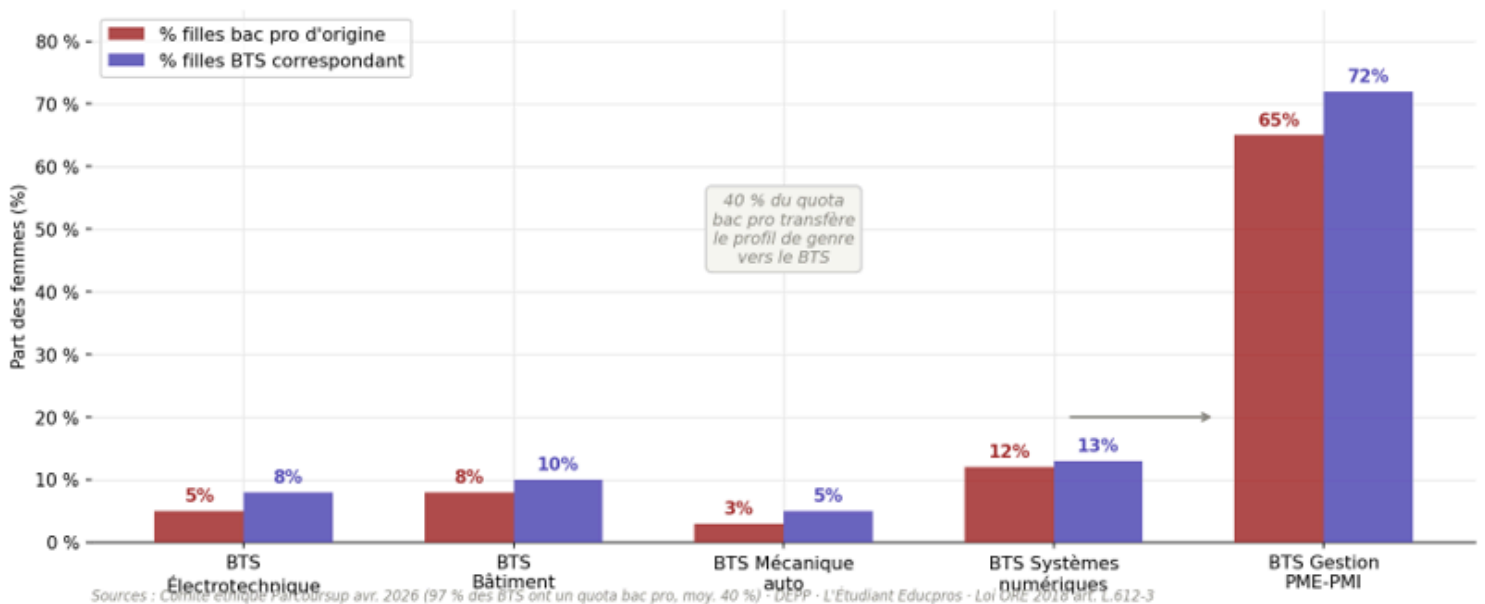
LE MÊME MÉCANISME EN BTS VIA LES QUOTAS BAC PRO

Pour les BTS, le mécanisme est identique mais son ampleur est plus grande encore. En 2025, la quasi-totalité (97 %) des BTS hors apprentissage ont un quota imposé de bacheliers professionnels avec une moyenne de 40 % de bac pro (Comité éthique et scientifique de Parcoursup, rapport avril 2026). Presque aucun BTS n'échappe au dispositif.

La composition de genre des baccalauréats professionnels de production est documentée par la DEPP. Le tableau suivant présente les filières clés :

Bac pro	% filles (DEPP 2024)	BTS alimenté	% filles BTS (estimé)
Métiers électricité (MELEC)	~5 %	BTS Électrotechnique	~8 %
Technicien du bâtiment (TB)	~8 %	BTS Bâtiment	~10 %
Maintenance véhicules (MV)	~3 %	BTS Maintenance auto	~5 %
Systèmes numériques (SN)	~12 %	BTS Systèmes numériques	~13 %
Gestion admin. (tertiaire)	~65 %	BTS Gestion PME-PMI	~72 %

Transmission du déséquilibre de genre via le quota bac pro en BTS
(comparaison filière d'origine → formation supérieure)



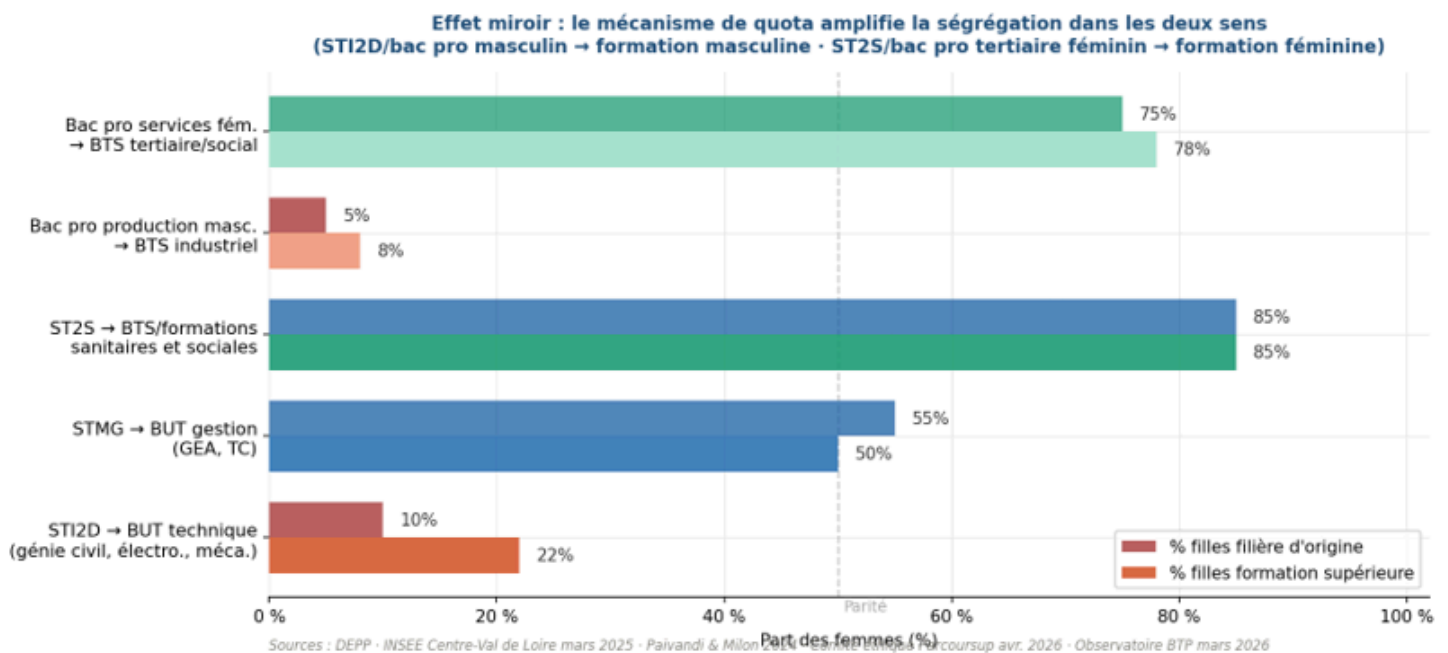
La logique est identique à celle du BUT : le quota de 40 % de bac pro dans un BTS industriel transfère mécaniquement la composition de genre du bac pro vers la formation supérieure. Un BTS d'électrotechnique avec 40 % de bac pro MELEC (5 % de filles) se voit attribuer mécaniquement ~38 places sur 100 à des garçons avant même d'ouvrir les candidatures générales.

L'INSEE le confirme dans son Portrait social : « les formations courtes préparant à des diplômes relevant du secteur industriel (BTS et DUT production) se caractérisent par une forte sous-représentation féminine » — description documentée sans que la cause structurelle (le quota) soit identifiée dans ce texte.

L'EFFET MIROIR : LE MÉCANISME EST SYMÉTRIQUE, PAS DISCRIMINATOIRE

Un point essentiel pour l'analyse : le mécanisme des quotas n'est pas intrinsèquement genré. Il fonctionne dans les deux sens et amplifie la ségrégation préexistante, quelle qu'en soit la direction.

La preuve par la ST2S : selon l'INSEE (Centre-Val de Loire, mars 2025), les bacheliers de la série ST2S, la plus féminisée, poursuivent principalement en licence (64,2 %) ou en sections de technicien supérieur (STS) (29,7 %). Les BTS auxquels s'orientent ces étudiantes — soins infirmiers auxiliaires, accompagnement de la personne, aide à domicile — comptent 80–90 % de femmes. Le quota bac pro dans ces BTS amplifie leur féminisation exactement comme il amplifie la masculinisation des BTS industriels.



Le problème n'est pas le quota. C'est la ségrégation de genre qui existe en amont dans les filières technologiques et professionnelles, et que le quota verrouille dans les formations supérieures. Supprimer les quotas résoudrait l'effet sans traiter la cause. Féminiser la STI2D résoudrait la cause sans modifier les quotas.

La symétrie est documentée par Paivandi et Milon (2024) : STMG est composée de 45 % de garçons et 55 % de filles ; STI2D à 93 % garçons et 7 % filles ; ST2S à 93 % filles et 7 % garçons. Les trois séries technologiques majeures forment ainsi trois flux distincts qui se déversent dans trois types de formations supérieures aux profils de genre radicalement différents — et les quotas amplifient ces flux.

Un angle mort institutionnel

L'Assemblée des directeurs d'IUT (ADIUT) a critiqué les quotas pour des raisons pédagogiques et de flux — mais la dimension genre est absente de ce débat. Deux raisons expliquent cet angle mort :

- Les données sont compartimentées : les statistiques sur la composition de genre des bacs technologiques/professionnels relèvent de la DEPP (secondaire) ; les données sur les BUT/BTS relèvent du SIES (supérieur). Personne ne couple systématiquement les deux pour tracer la chaîne causale.

- L'objectif des quotas est d'équité sociale, pas de genre : ils visent à garantir l'accès des bacheliers technologiques et professionnels aux formations pour lesquelles ils sont préparés — un objectif légitime et efficace. L'effet de genre est un effet secondaire non anticipé.

ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

La ségrégation se transmet en cascade

STI2D masculine → BUT GCCD masculin → BTP masculin. ST2S féminine → BTS sociaux féminins → métiers du soin féminins. Les quotas Parcoursup accélèrent la vitesse de transmission mais n'en sont pas la cause première. Supprimer les quotas résoudrait l'effet sans traiter la cause.

La féminisation de la STI2D est le levier structurel

Si la STI2D passait de 10 % à 25 % de filles, le verrouillage mécanique du BUT GCCD et des BTS techniques disparaîtrait mécaniquement, sans modifier les quotas. C'est pourquoi les politiques d'orientation vers STI2D (campagnes « Les filles ont leur place en STI2D », conventions rectorales avec l'Observatoire BTP) ont un effet multiplicateur bien supérieur à des politiques de recrutement direct en BUT.

Le quota a un effet pervers non anticipé mais corrigible

Une solution technique serait de définir le quota non plus par type de bac (technologique / professionnel) mais par domaine de spécialité, en intégrant une dimension genre. Un quota de 50 % de bacs technologiques en BUT GCCD pourrait être décliné : 40 % STI2D + 10 % « autres bacs technologiques », dont le taux de féminisation est plus élevé. Cette granularité n'existe pas dans la loi ORE actuelle, qui raisonne au niveau de la série globale.

Recommandation opérationnelle : lors de la prochaine révision de la loi ORE, l'impact de genre des quotas de filières devrait faire l'objet d'une étude d'impact systématique, comparable aux études d'impact social qui ont motivé leur création. L'objectif d'équité sociale (accès des bacs technologiques) et l'objectif d'égalité de genre ne sont pas contradictoires — mais ils requièrent une conception plus fine des quotas.

SOURCES VÉRIFIÉES

- [Q-1] DEPP Note d'information 26.05 — STI2D : part des filles atteint tout juste 10 % en 2025 · mars 2026
- [Q-2] Paivandi & Milon — Éducation & Formations 108 (2024) — STI2D : 93 % garçons / 7 % filles · ST2S : 93 % filles / 7 % garçons · DEPP-SIES · 2024
- [Q-3] PLF 2024 Programme 150 (MESR) — BUT : 50 % des capacités réservées aux bacheliers technologiques depuis 2021 · 2024
- [Q-4] Loi ORE du 8 mars 2018, art. L612-3 — Quotas bac pro en STS et bac techno en IUT rendus obligatoires · mars 2018
- [Q-5] Comité éthique et scientifique Parcoursup — rapport avr. 2026 — 97 % des BTS ont un quota bac pro · moyenne 40 % imposée · avr. 2026
- [Q-6] INSEE — Analyses Centre-Val de Loire n°122 (mars 2025) — STI2D → STS 44,8 % + IUT 40,5 % · ST2S → licence 64,2 % + STS 29,7 % · mars 2025
- [Q-7] Observatoire des métiers du BTP (mars 2026) — 13 % de femmes dans le BTP en 2024 · 10 % bâtiment · 2 % TP · progression lente · mars 2026
- [Q-8] Académie de Lille / loi ORE — Parcoursup 2024 — 41 459 bac techno ont reçu une proposition IUT (50 %) vs 38,1 % en 2018 · 2025
- [Q-9] Blog Educpros / ADIUT (J. Gossa, juin 2024) — ADIUT dénonce « politique quantitative de gestion des flux » · quotas imposés 2021 · juin 2024
- [Q-10] INSEE Portrait social — France, édition 2022 — BTS/DUT production : « forte sous-représentation féminine » documentée · 2022
- [Q-11] Onisep · IUT de Saint-Nazaire — BUT GCCD : bac cible explicite = STI2D (bac général ou bac technologique STI2D) · 2026
- [Q-12] L'Étudiant Educpros (avr. 2016, mai 2019, oct. 2022) — Quotas bac pro : loi ESR 2013, loi ORE 2018, extension 2016–2026 · 2016–2026